



ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT BRISÉ

24 octobre 2025

Chers membres,

Dans le cadre du processus visant le renouvellement des conditions de travail des cadres, le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et le régime d'assurance ont fait l'objet de pourparlers intensifs entre les représentants des associations de cadres et ceux du Bureau de la négociation gouvernementale (BNG).

Pour ce qui est du RRPE et en dépit des efforts déployés, il n'a pas été possible de s'entendre sur une solution qui aurait garanti la pérennité du régime à des conditions mutuellement satisfaisantes. D'ailleurs, comme nous vous l'avions déjà mentionné, le gouvernement, dans sa contre-proposition, voulait reprendre l'ensemble du régime ainsi que le 12 milliards de dollars du portefeuille, ce que l'APER a vivement critiqué de façon publique faisant ainsi reculer le gouvernement.

En matière d'assurance collective toutefois, une offre patronale a été acceptée en avril dernier dans laquelle le gouvernement offrait d'ajouter 0,5 M\$ à sa contribution annuelle, les cadres faisant de même. Le million de dollars additionnel aurait permis de mettre à jour les montants actuellement dérisoires qui sont remboursés pour tous les services professionnels de santé couverts par le régime.

Or, c'est avec stupéfaction que les associations ont récemment été informées que l'accord en matière d'assurance ne tenait plus, que les discussions étaient terminées et que le BNG n'avait plus de mandat de ses autorités.

Cette situation est inacceptable lorsque l'on sait que les cadres se sont vu imposer un gel de leurs conditions d'emploi sectorielles, contrairement aux personnels syndiqués et qu'une offre patronale pour l'assurance collective n'est pas respectée.

Nous avons bien l'intention de porter cette situation auprès des autorités politiques

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

ÉQUIPE APER
association@aper.qc.ca